



L'ÉCOLE DES MUSIQUES ACTUELLES ET DU SPECTACLE VIVANT

Durée sur 30 semaines

Première année : 450h (15h/semaine)

Deuxième année : 540 h (18h/semaine)

Troisième année : 450h (15h/semaine)

Tarifs

Première année : 5 290 €

Deuxième année : 6 390 €

Troisième année : 5 790 €

Forfait 2 ans : 10 000 €

Forfait 3 ans : 15 000 €

Lieu de formation

12, Villa de Guelma

Contact

01 44 92 96 36 - atla@atla.fr - www.atla.fr

CYCLE PROFESSIONNEL

MUSICIEN(NE) DES MUSIQUES ACTUELLES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Apporter aux élèves tous les outils et toutes les compétences de bases, développer sa technique et sa musicalité en vue du diplôme de deuxième année :

« **MUSICIEN INTERPRÈTE DES MUSIQUES ACTUELLES** ».

Apporter les savoirs et savoir-faire nécessaires à l'initiation d'un projet artistique.

DÉVELOPPER LES FONDAMENTAUX POUR SA PRATIQUE MUSICALE :

- Travail de l'instrument et/ou du chant
- Pratique musicale collective
- Mise à niveau en formation musicale (travail de l'oreille, lecture et transcription, rythme, théorie, harmonie)
- Sensibilisation à l'environnement technologique et l'environnement socioprofessionnel des musiques actuelles

DÉVELOPPER LE PROJET ARTISTIQUE :

- Découvrir les différents courants des musiques actuelles
- Développer ses goûts musicaux et commencer à affiner sa personnalité artistique en abordant la notion de créativité

DÉVELOPPER LES MÉTHODOLOGIES DE TRAVAIL POUR SA PRATIQUE MUSICALE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE :

- Savoir faire travailler en synergie l'ensemble des éléments musicaux abordés
- Savoir gérer ses volumes horaires et organiser son travail, savoir se constituer un programme / un planning de travail

PUBLIC VISÉ

Toute personne souhaitant intégrer un cursus d'enseignement musical soutenu dans l'objectif d'acquérir le niveau requis pour intégrer l'année 2 « **Musicien Interprète des Musiques Actuelles** », ou bien de développer son expression musicale à des fins amateurs.

PRÉ-REQUIS ET PROFIL DES ARTISTES-STAGIAIRES

Une année au minimum de pratique instrumentale et/ou vocale soutenue.

SUPPORTS FOURNIS ET MOYENS TECHNIQUES

Licences Ableton Live intro et EarMaster fournies : Selon les cursus choisis, les élèves auront accès à des licences professionnelles via nos partenariats.

- Ressources pédagogiques en ligne (espace individuel sur le site ecole.atlaprojet.fr)
- Instruments de musique : Pianos, claviers, batteries, percussions, guitares, basses.
- 12 salles de cours et de répétition insonorisées et équipées (Sono, micros, amplis...)
- Une salle de spectacle équipée.

VALIDATION

Diplôme de l'école ATLA en contrôle continu sur 2 ans + Certification reconnue par France Compétences délivrée par la FNEIJMA (Fédération des Ecoles à Influence Jazz et Musiques Actuelles).

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

ATLA porte une attention particulière aux différents profils et attentes des élèves. Les élèves disposent de l'expertise d'intervenants en lien direct avec le secteur professionnel. L'enseignement est basé sur l'acquisition de compétences concrètes, dans le but d'optimiser l'intégration professionnelle des apprenants dans le milieu des musiques actuelles amplifiées. Tous les cours sont dispensés en groupe.

Depuis 2021, ATLA a reçu la certification qualité des prestations de formations Qualiopi



PARTENARIATS ET RESEAUX



DETAIL HEBDOMADAIRE DU CONTENU DE LA FORMATION

Première année	15h/semaine
Technique vocale ou instrumentale	2h
Atelier de pratique collective	2h
Renforcement du jeu collectif (chorale, atelier percussions, etc.)	2h
Harmonie	1h30
Travail de l'oreille	1h30
Rythme	1h30
Environnement professionnel	1h30
Environnement Technologique du Musicien	1h30
Pratique transversale	2h
Nombre d'heures total sur 30 semaines	450h

Deuxième année	18h/semaine
Technique vocale ou instrumentale	2h
Atelier de pratique collective	2h
Harmonie	1h30
Travail de l'oreille	1h30
Rythme	1h30
Déchiffrage	1h30
Environnement professionnel	1h30
Environnement Technologique du Musicien	1h30
Analyse musicale	1h30
Pédagogie ou Composition	1h30
Nombre d'heures total	540h

Troisième année	15h/semaine
Technique vocale ou instrumentale	2h
Atelier de pratique collective	2h
Harmonie	1h30
Travail de l'oreille	1h30
Rythme	1h30
Déchiffrage	1h30
Environnement Technologique du Musicien	1h30
Pédagogie ou Composition	1h30
Pratique transversale	2h
Nombre d'heures total	450h

JAM SESSIONS

Séances bi-hebdomadaires, permettant à l'élève d'appliquer en situation de prestation ses savoirs, dans un espace d'expression libre. Le temps des jam sessions est l'occasion de rencontres dynamiques entre musiciens, de restituer du répertoire travaillé en cours.

Les jam sessions sont encadrées par un professionnel, proposant des orientations thématiques ou animant l'open style.

Technique vocale et instrumentale

Ces cours ont pour objectif de développer les différentes techniques spécifiques aux musiques amplifiées à savoir :

- Construire son instrument vocal par l'équilibre dans la gestion du souffle, par l'exploration des registres et des timbres, par la précision de l'articulation et le placement résonantiel.
- Développer sa dextérité et la compréhension de son instrument par l'étude du répertoire des musiques actuelles.
- Apréhender l'improvisation, à travers l'application des cours d'harmonie et le développement de son oreille et de son sens de la créativité.
- Apprendre à maîtriser l'utilisation de l'amplification électro-acoustique et ses implications sur le geste vocal et instrumental.

Au-delà du travail vocal et instrumental, ces cours interrogent également la construction musicale du musicien, sa culture en fonction des esthétiques, son oreille harmonique et son corps rythmique. Ils visent enfin à construire des compétences permettant de délivrer une performance scénique solide ; d'armer son mental pour assurer son expression dans des esthétiques variées et choisies par l'élève.

Atelier de pratique collective

Au sein d'un ensemble poly-instrumental, un travail de mise en place d'un répertoire est conduit par un professeur.

Les esthétiques abordées peuvent couvrir l'ensemble des grands courants représentatifs des musiques actuelles : rock et dérivés, musiques afro-américaines, musiques jamaïcaines, musiques électroniques ; ouverture sur le jazz et les musiques traditionnelles. Ce cours est également un espace de travail permettant de synthétiser et mettre en pratique le contenu des cours de formation musicale. Au-delà du travail du répertoire patrimonial, la création peut être également abordée dans ce cours.

Plusieurs sessions de travail sur plateau avec un accompagnement scénique sont également proposées aux participants tout au long de l'année. Les ateliers bénéficient de trois concerts dans l'année à l'école et dans des salles parisiennes (New Morning, Pan Piper, Cabaret Sauvage, FGO-Barbara, Backstage, Divan du Monde...).

Renforcement du jeu collectif

Dans l'optique de renforcer sa technique et l'écoute de l'autre, ces cours s'adressent aux musiciens qui souhaitent cultiver la pratique collective. Les ensembles sont constitués par instruments, ce qui permet une plus grande spécialisation dans la démarche pédagogique. Ainsi, il est proposés aux différents groupes des projets structurants avec une possibilité de représentation.

Formation musicale

Travail musical des fondamentaux liés à l'apprentissage global des compétences transversales des musiciens.

Travail de l'oreille : Développement de l'audition intérieure à partir du répertoire, transcriptions et relevés. Lecture et lecture chantée.

Harmonie : A partir d'exemples musicaux, réflexion et conceptualisation des processus théoriques et harmoniques. Etude du langage tonal et modal des MA dans leur dimension mélodique, harmonique et rythmique.

Rythme : Travail corporel, lu, parlé et chanté de rythmes provenant de différents contextes culturels et esthétiques.

Analyse musicale : Découverte de l'ensemble des musiques actuelles à travers un parcours très diversifié relié aux concerts de la programmation de l'école. Ce cours aborde entre autres l'analyse musicale et auditive afin d'acquérir les clés d'écoute liées à chaque esthétique. Il cherche à favoriser l'acquisition des éléments structurants des musiques abordées et de leurs pratiques en s'appuyant sur leur contexte culturel. Chaque séance s'appuie sur un travail d'écoute et d'étude d'audio/vidéo ainsi que sur une pratique musicale active (corps, voix).

Déchiffrage : Lecture, réécriture, transcription: acquisition des réflexes de déchiffrage des partitions ou grilles d'accords en groupe.

Environnement professionnel

Développement des connaissances de l'environnement socio-professionnel du musicien :

- Histoire de la structuration des Musiques Actuelles Amplifiées
- Relations avec les différents partenaires de la filière musicale, spectacle vivant et musique enregistrée
- Les métiers de la musique : l'interprète, l'auteur, le compositeur, filière de l'enseignement
- Connaissances juridiques, fiscales et sociales

Développement de ses propres capacités à gérer sa carrière et à s'insérer sur le marché du travail : développement des outils de communication, la production et l'autoproduction, les aides financières (demande de subvention, les réseaux professionnels, les sociétés civiles, les collectivités territoriales, le mécénat...).

Environnement Technologique du Musicien

Ces cours magistraux ont pour objectif de permettre à l'artiste-stagiaire de :

- **Connaître et s'approprier l'environnement technique du musicien** : le matériel rencontré en studio de répétition (micros, consoles, amplis, boîtes à rythmes), l'informatique musicale comme outil de travail du musicien et outil de création sonore et musicale).

- **Comprendre les enjeux croissants de musique et nouvelles technologies** : le son et les techniques de son, les limites du matériel utilisé, l'optimisation de son temps de travail, le choix d'outils adaptés, les enjeux santé / les risques auditifs, le vocabulaire technique de base et les concepts, l'enregistrement.

- **Programmation d'une boîte à rythmes** (logicielle ou hardware)
- **Enregistrement de l'audio piste à piste** (overdub)
- **Enregistrement d'une répétition** (minimum deux musiciens)

Bases sur le **positionnement des micros**

- **Enregistrement et découpe du son** avec un ordinateur
- **Création de samples originaux**
- **Console de mixage** (répétition)
- **Création d'une composition personnelle** ou adaptation d'un morceau choisi avec un logiciel.

Modules complémentaires

• **Pédagogie** : Ce module apprend ou confirme aux élèves la compétence d'élaboration de scénario pédagogique ou de médiation autour des musiques actuelles. Les intervenants vont partager leurs expériences d'animation et créer des ateliers pour que les futurs artistes aient la possibilité d'enseigner ou de pouvoir expliquer, lors d'interventions de médiation ou lors d'interviews, leur musique. De plus, ce cours permet d'analyser sa propre pratique professionnelle pour améliorer ses interventions.

• **Composition** : Les différents intervenants qui animent ce module vont aider l'élève dans les techniques de compositions. En réutilisant les acquis théoriques et en s'appuyant sur les esthétiques des élèves, les intervenants vont étayer le projet professionnel des futurs artistes. Pour suivre ce cours, il est nécessaire d'avoir un réel projet professionnel impliquant la composition originale.

Pratique transversale

- **Concerts-rencontres** : prestations musicales d'un ou plusieurs artistes de renom en situation de concert, échanges avec les artistes sur leur projet artistique, leur pratique musicale et leur expérience.
- **Cours magistraux** sur les disciplines transversales du musicien : expression scénique, gestion du trac et du stress, la posture du m'aidés au financement musicien, etc...
- **Masterclass** : découverte d'un artiste, participation des artistes-stagiaires sur scène aux côtés de l'artiste selon leur niveau et l'esthétique abordée.

On notera parmi les artistes déjà invités à ATLA dans ce cadre : **Sylvain Luc, Michele Hendricks, Ron Thal, Cyril Atef, Kohndo, Stuart Hamm, Sara Lazarus, Tony Allen, Sylvain Marc, Electro Deluxe, Jennifer Batten, André Ceccarelli, Eumir Deodato, Patrick Rondat...**

Possibilité de prendre des cours hors-cursus en ajoutant un paiement supplémentaire.

• **Atelier de création Chanson française** : Exploration des voies de l'écriture et d'une approche des différents moyens permettant de libérer l'expression : un thème, une humeur, un morceau de phrase ou de mélodie, un rythme induit, une grille harmonique... Le cours est orienté sur du répertoire francophone ouvert stylistiquement. Il creuse de manière interactive la partie textuelle et la partie musicale. L'arrangement musical est abordé dans sa plus simple expression pour faire exister la chanson.

• **Songwriting** : Cours principalement en anglais : niveau intermédiaire d'anglais courant requis. Ce cours s'adresse aux profils chanteurs et instrumentistes qui écrivent et/ou interprètent des chansons en anglais, chanteurs-compositeurs ou aux paroliers et/ou compositeurs. Un travail d'écriture dans les formats de la chanson sera conduit. Après la finalisation des textes et de la structure, une mise en pratique de la chanson sera proposée (choix de la tonalité, réalisation de la grille ou du lead sheet, travail d'interprétation et d'harmonisation vocale si nécessaire).

• **Instrument supplémentaire** : L'élève pourra choisir l'apprentissage d'un instrument secondaire afin de compléter son approche musicale globale et d'augmenter le champ de ses compétences individuelles.

• **Anglais** : Grâce à ce cours, l'élève pourra développer son anglais, indispensable dans le monde musical d'aujourd'hui. Une attention toute particulière sera portée sur le vocabulaire de la musique : les futurs artistes se doivent de pouvoir échanger sur leur discipline dans l'optique d'un développement de carrière internationale.

• **MAO** : Il existe une possibilité de combiner le cycle professionnel première année avec le cycle MAO de 6h, sous réserve d'acceptation du directeur du département après entretien.

Comment s'inscrire ?

- Prise de contact avec notre gestionnaire administrative et pédagogique par mail à atla@atla.fr ou par téléphone au 01.44.92.96.36 ;
- Compléter le dossier d'inscription ;
- Prendre rendez-vous d'évaluation avec notre coordinateur pédagogique ;
- Papiers nécessaires à l'inscription : - Papier d'identité
- Attestation de responsabilité civile
- Attestation de sécurité sociale

Aides au financement et organismes financeurs

- Compte Personnel de Formation
- Droits AFDAS
- Union Sociale du Spectacle
- Congé Individuel de Formation
- Missions locales
- Caisse d'Épargne
- Centre Communal d'Action Sociale
- Le Fond départemental d'Aide aux jeunes
- Pôle Emploi
- Conseil régional
- ADAMI, etc.